

Sujet : [INTERNET] Enquête publique "ZA Bois de Bramard"

De : Souvignet Christine <christine\_souvignet@yahoo.fr>

Date : 29/05/2022 22:11

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint un courrier à votre attention au sujet de l'enquête publique relative au projet de la zone protégée dans les Bois de Bramard. Un lieu de forêt naturelle connue de beaucoup de résidents de notre département comme un lieu de qualité et de promenades en famille.

Je manifeste à mon désaccord avec un projet qui est un vrai non sens ... qui, sous couvert de création d'emploi flousoire, mettrait en péril une zone humide essentielle à la résention d'eau, également au captage de CO2 qui va devenir un enjeu vital dans les prochaines années. Sans compter l'artificialisation des sols qui est une atteinte grave à la biodiversité ... et la biodiversité préservée et protégée est essentielle au devenir de chacun.

Je n'ose penser que vos services puissent envisager de tels projets sans écouter les études défavorables rendues à propos de ce projet sans rechercher des sites déjà existant et pouvant accueillir les entreprises qui, j'en suis convaincue, ont tout intérêt à être vertueuses dans leurs engagements. La société civile a évoluée et les préoccupations environnementales sont maintenant au cœur des attentes des concitoyens. La Haute Loire mérite son surnom de "paysan vert" de la région Rhône-Alpes et nous sommes tous en droit d'exiger de nos représentants de la République la défense et la protection des milieux naturels.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en considération toutes les études faites au sujet de la protection de la faune, de la flore si importante à notre devenir et ainsi d'envisager ce projet sur un site artisanal déjà existant, ce qui est facilement réalisable.

Recevez mes sincères salutations.

Mme Christine SOUVIGNET  
St Didier en Velay

-- image (45) .jpg

---

Préfecture de la Haute-Loire  
6 avenue du Général-de-Gaulle  
43000 Le Puy-en-Velay

le 29 mai 2022 à

St-Jude-en-Velay

**Objet :** projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,  
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e,

Ms Christine Joubinet

résident sur la commune de

St-Jude-en-Velay

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet,

ce projet est à l'opposé des volontés actuelles de protection et sauvegarde des milieux naturels. Les épisodes de dérèglement climatique s'accroissent, la menace sur l'humanité et son avenir sont désormais clairement identifiés. La destruction des zones humides l'artificialisation des sols figurent comme la première cause de destruction des écosystèmes par l'IPBES -

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations,

Joubinet